



**M. Claude GUÉANT**  
**Ministre de l'Intérieur, de**  
**l'Outre-mer, des Collectivités**  
**territoriales et de**  
**l'Immigration**

Place Beauvau  
 75800 PARIS

Paris, le 14 juin 2011

**RICHARD YUNG**

**Sénateur des Français**  
**établis hors de France**

Membre de la  
 Commission des lois

Membre de la Commission  
 des Affaires européennes

Membre de la Délégation  
 aux droits des femmes

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur les conditions d'enfermement au local de rétention administrative (LRA) de Choisy-le-Roi.

Suite à une visite de ce LRA, le 1<sup>er</sup> avril dernier, avec ma collègue Bariza KHIARI, sénatrice de Paris, j'avais rédigé un compte-rendu dans lequel je pointais, notamment, du doigt l'absence d'équipements sanitaires en libre accès. S'appuyant sur ces constatations, M. Lakhdar Chahlafi a démontré à la Cour d'Appel de Paris que les conditions de détention sont contraires à l'article 3 de la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, qui prohibe les traitements inhumains ou dégradants.

Dans une ordonnance du 7 mai dernier, la Cour a ainsi jugé que la rétention administrative de M. Lakhdar Chahlafi ne pouvait être prolongée. Vous trouverez, en pièce jointe, une copie de cette décision ainsi que le compte rendu de ma visite du LRA.

Cette décision confirme la nécessité de fermer le local de rétention administrative de Choisy-le-Roi. Je vous saurais donc gré de bien vouloir étudier cette possibilité.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Richard Yung

Copie à :

- Mme Bariza KHIARI, Sénatrice de Paris
- Mme Odette TERRADE, Sénatrice du Val-de-Marne
- M. Serge LAGAUCHE, Sénateur du Val-de-Marne
- M. Jean-Marie DELARUE, Contrôleur général des lieux de privation de liberté
- M. Michel CAMUX, Préfet du Val-de-Marne
- Mme Nathalie BECACHE, Procureur de la République du tribunal de grande instance de Créteil
- M. Henri-Charles EGRET, Président du tribunal de grande instance de Créteil